



POLITIQUE DE PROMOTION DES MOBILITES ERASMUS + DU CEIFS CENTRE VAL DE LOIRE

Le CEIFS Centre Val de Loire décline sa politique de promotion des mobilités Erasmus+ pour les étudiants et les professionnels en cinq points :

1. **Communication, Sensibilisation et Information**
2. **Échanges d'expériences**
3. **Soutien logistique et administratif**
4. **Bourses et financements**
5. **Reconnaissance Académique des mobilités étudiantes / Accompagnement Académique et Professionnel**

ÉTUDIANTS	PERSONNELS ACADÉMIQUES
<p>En mettant en œuvre une politique de promotion des mobilités, nous visons à encourager une participation active des étudiants des Instituts de Formation en Santé membres du Consortium aux programmes de mobilité Erasmus+. Cela renforce ainsi leur compétence interculturelle, leur employabilité et leur engagement envers une pratique professionnelle de qualité et favorise leur ouverture d'esprit dans un contexte Européen et International.</p> <p>Cette politique se veut adaptative aux spécificités de chaque membre du Consortium et sera donc déclinée dans ses actions suivant les ressources et les contraintes de chacun.</p>	<p>En mettant en œuvre une politique de promotion des mobilités, nous visons à encourager une participation active des personnels académiques des Instituts de Formation en Santé membres du Consortium aux programmes de mobilité Erasmus+, renforçant leurs compétences professionnelles, une compréhension des dimensions interculturelles dans les soins et en maximisant les bénéfices des échanges internationaux dans le domaine de la formation.</p> <p>Cette politique se veut adaptative aux spécificités de chaque membre du Consortium et sera donc déclinée dans ses actions suivant les ressources et les contraintes de chacun.</p>

1. COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION :

- Indiquer sur la page internet du Consortium les critères minimaux de sélection à remplir pour prétendre à une mobilité.
- Indiquer sur la page internet de l'établissement d'envoi les critères de sélection complémentaires à remplir pour prétendre à une mobilité.
- Organiser des séances d'information régulières sur les opportunités offertes par le programme Erasmus+ en collaboration avec le Directeur d'établissement et/ou le Coordonnateur Pédagogique, le chargé de missions du Consortium et le référent Erasmus local
- Créer du matériel promotionnel attrayant, y compris des brochures, des affiches des vidéos, mettant en valeur les avantages et les témoignages d'anciens participants.
- Créer et diffuser du contenu sur les réseaux sociaux, les sites web des établissements partenaires pour promouvoir les avantages de la mobilité Erasmus+.
- Mettre en avant des témoignages d'anciens participants à une mobilité Erasmus+ dans le domaine de la santé pour partager leurs expériences et inspirer de nouvelles candidatures.
- Etablir des partenariats solides avec des universités partenaires offrant des programmes de formation similaire afin de faciliter les échanges.
- Elaborer des ressources spécifiques (guides pratiques, glossaire de terminologie professionnelle en anglais et dans la langue du pays d'accueil, guide sur les usages dans la communication dans le pays d'accueil) pour que les candidats se projetant vers une mobilité puissent s'approprier en amont sur les différences culturelles, sociétales, environnementales et professionnelles du pays d'accueil
- Diffuser l'information largement auprès des étudiants et professionnels pour leur permettre de participer aux Erasmus Days.
- Référencer et mettre à disposition les adresses des sites internet spécifiques d'informations sur les mobilités Erasmus+.
- Encourager le staff académique à initier et développer des partenariats à l'étranger facilitant ainsi les échanges et les collaborations dans le domaine paramédical
- Organiser des événements, pour les professionnels, de réseautage (networking) et des rencontres avec des partenaires potentiels afin de favoriser les échanges et la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et la signature d'accord interinstitutionnel.
- Mener une enquête auprès du personnel académique de tout le Consortium pour identifier les besoins de développement professionnel et les domaines dans lesquels les mobilités Erasmus+ pourraient avoir un impact positif sur le développement de leurs compétences professionnels.
- Collaborer avec l'Agence Nationale et le bureau régional Erasmus+ pour accéder à des ressources d'information actualisées et des experts en mobilité.
- Mettre en avant les bénéfices d'une mobilité Erasmus+ pour le développement professionnel des personnels académiques notamment en termes d'ouverture à de nouvelles méthodes pédagogiques, d'enrichissement du référentiel de formation et de renforcement des compétences interculturelles.
- Encourager les membres du staff académique à intégrer les acquis de leur mobilité Erasmus+ dans leur pratique professionnelle quotidienne et la collaboration avec des collègues des établissements partenaires.

2. ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES :

- Organiser des sessions de retour d'expérience avec des anciens participants au programme Erasmus+, où ils pourront partager leurs expériences, les défis relevés et les bénéfices tirés de leur mobilité.
- Encourager les participants des établissements en santé membre du Consortium à témoigner de leurs propres expériences lors de conférences de débats, de séminaires ou d'événements organisés par les établissements.
- Mettre en place une FAQ sur la page internet du Consortium en ciblant les différentes questions redondantes des étudiants et des professionnels candidats à une mobilité.

3. SOUTIEN LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF

- Désigner un référent local Erasmus dans chaque établissement membre du Consortium pour guider tout au long du processus de candidature, y compris l'aide à la recherche de nouveaux partenaires d'accueil, la rédaction des dossiers de candidature et la gestion des formalités administratives.
- Élaborer des guides pratiques détaillés et/ou des tutoriels sur les procédures administratives, les démarches à suivre avant le départ et les conseils pour une expérience réussie.
- Mettre en place une plateforme de gestion des mobilités facilitant la rédaction des dossiers de candidature et la gestion des formalités administratives
- Fournir un soutien linguistique complémentaire adapté aux besoins des futurs participants afin de faciliter leur intégration dans un environnement universitaire et professionnel à l'étranger.

4. BOURSES ET FINANCEMENTS

- Organiser la répartition des bourses pour répondre à tous les besoins des établissements membres du Consortium.
- Assurer un accès équitable aux bourses de mobilité Erasmus+ en tenant compte de la situation de chaque candidat à une mobilité sans aucune discrimination.
- Mettre en ligne, sur le site du Consortium, le montant des bourses et des différentes aides complémentaires.
- Mettre en ligne, sur le site internet du Consortium, des exemples de situation de financement
- Explorer des opportunités de financement supplémentaire auprès des partenaires tant publics que privés pour élargir l'accès aux mobilités Erasmus+ et ainsi encourager la diversité des profils de participants bénéficiaires.
- Allouer des fonds suffisants aux professionnels pour couvrir tous les frais de déplacement, de séjour garantissant ainsi que les mobilités soient accessibles à tous les membres du personnel académique.

5. RECONNAISSANCE ACADÉMIQUE DES MOBILITÉS ÉTUDIANTES

- Valoriser la validation des ECTS acquis en mobilité dans le parcours de l'étudiant
- Encourager tous les étudiants à participer à des échanges internationaux en distanciel avec étudiants des universités partenaires.
- Travailler en étroite collaboration avec les tutelles compétentes pour garantir la reconnaissance académique et professionnelle des périodes de mobilité Erasmus+ dans le cursus des étudiants en Santé.
- Systématiser le supplément au diplôme¹
- Mettre en place l'Europass²

5. ACCOMPAGNEMENT ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNEL

- Assurer une reconnaissance institutionnelle des activités menées par les enseignants en mobilité Erasmus+ dans le cadre de leur développement professionnel, en tenant compte de leurs contributions à l'internationalisation de l'établissement et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement.
- Encourager les enseignants à partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques à leur retour, par le biais de présentations, d'ateliers ou de publications, afin de diffuser les bénéfices de la mobilité Erasmus+ au sein de la communauté académique.

¹ <https://europa.eu/europass/fr/learn-europe/diploma-supplement>

² <https://europa.eu/europass/fr>